La Chambre et le ministère italiens

Rome, 30 mai. — Malgré tous les efforts faits par le gouvernement pendant la journée d'hier pour faire passer ses candidats comme membres de la commission du budget, les candidats de l'opposition ont obtenu la maiorité et ont été élus.

C'est là une nouvelle preuve que le cabinet actuel n'a pas la maiorité.

La grève internationale

Saint-Etienne, 30 mai. — La fédération départementale des mineurs de la Loire a choisi hier M. Philibert pour être son délégué au congrès international de Londres.

Il a reçu mission de voter et de demander la grève générale internationale.

Mort de M. Jules Lébaudy

Paris, 30 mai. — On annonce la mort de M. Jules Lécaudy, le financier bien connu, frère de l'ancien député mort il y a quelque temps et oncle du député actuel du même nom.

Le gouverneur français du Bénin

Paris, 30 mai. — Une dépêche de Porto-Novo, en date du 29 mai, reçue au ministère de la marine, annonce que M. Ballay, gouverneur des établissements du Bénin, a remis la direction de la colonie au colonel Dodds, commandant supérieur.

Le gouverneur rentre en France par le premier paquebot.

« Le baptême civil »

« Le baptême civil » vient d'être mis à l'ordre du jour par le conseil municipal socialiste de Saint-Denis. Le fait est assez curieux, car le baptême est le baptême, un sacrement de l'Eglise catholique, et, si on lui ôte son caractère religieux, on se demande ce qu'il en reste et ce que peut bien être un baptême civil. Mais le conseil municipal de Saint-Denis ne s'arrête pas à ces réflexions; il a voté, sur la proposition de M. Lacize, une délibération ainsi conçue :

« Article premier. — Il sera tenu, dans un des bureaux de l'hôtel de ville, un registre pour les baptêmes civils.

Considérant que les libres-penseurs, pour faire concurrence au cléricalisme et créer une seconde famille aux enfants qui ne fréquentent aucun culte,

« Les parents demandent à ce qu'il soit donné suite à cette proposition. »

Les émules de Ravachol

Les anarchistes ont organisé une réunion à la salle du Commerce, à Paris. On y a fort loué Ravachol.

« La dynamite, s'est écrié Corthien, l'un des orateurs, a éveillé la conscience populaire. Nous nous couvrons de l'opprobre de Ravachol; nous revendiquons entièrement les faits dont on l'accuse... S'il vous faut de l'argent, prenez-en; s'il vous faut assassiner pour en avoir, tuez! »

On n'a pas seulement célébré la dynamite, mais il y a eu encore des vers. Voici un des refrains que les anarchistes ont chanté en chœur à la fin de la réunion :

Dame dynamite
Que l'on danse vite.
Dansons et chantons,
Dynamitons!

Cela promet.

Explosion d'une bombe

Bourges, 30 mai. — Une explosion a eu lieu ce matin, à deux heures, à Sancerre, à la porte de la caserne de gendarmerie.

Cette explosion a été produite par une bombe chargée de poudre.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

L'arrangement franco-espagnol

Madrid, 30 mai. — Suivant la *Epoca*, l'arrangement commercial conclu avec la France a produit un excellent effet sur l'opinion. On avait cru d'abord que des difficultés imprévues surgiraient au dernier moment et feraient échouer les négociations en cours, puis, on s'imagina que des stipulations du *modus vivendi* léseraient le commerce espagnol. Heureusement, rien detout cela n'est arrivé, et sauf quelques esprits passionnés, on trouve en général que la solution intervenue fait honneur au gouvernement espagnol.

EAU DE TOILETTE DU CONGO

Parfumée aux doux sucs de plantes balsamiques,
Ses merveilleux effets sont très hygiéniques;
Son emploi précieux et sain pour la beauté
Communique à la peau blancheur et pureté.
Victor Vaissier, créateur du savon du Congo.
Vente : 43, rue de la Gare, chez M. Duyver, à Roubaix.
62493d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La troisième journée du Concours Hippique. — Comme nous le faisions prévoir hier, et grâce à une température aussi favorable que les jours précédents — un peu chaude cependant — le Concours Hippique s'est clôturé par une réunion des plus brillantes et des plus select. A la tribune du jury, remarqué MM. Henry Bossut, le lieutenant-colonel de Bellaing du 18e chasseurs à cheval, Eugène Cordonnier et Mayeur d'Escaillon.

Le signal de la première course a été donné à deux heures précises; la première course (prix de la coupe), sauts d'obstacles, pour gentlemen, avait réuni treize partants. La durée de l'épreuve était de deux minutes trente secondes. Les six prix consistaient en trois objets d'arts et trois flots de rubans. Mêmes chevaux qu'hier, c'est-à-dire qualité exceptionnelle. Le jury a classé les vainqueurs dans l'ordre suivant :

1er *Sans Culotte*, à M. Poncelet ; 2e, *Célestin*, à M. de Saint-Légier ; 3e, *The Devil*, à M. Pouiller ; 4e, *Graziella*, à M. Pouiller ; 5e, *Coquette*, à M. Eugène Cordonnier ; 6e, *Prince*, à M. de Ridder; 7e, *Grande Dame*, à M. Duquesne ; 6e, *Padja*, à M. Vignolle.

La seconde course, (prix de la commission) pour officiers, a été très brillante aussi. Mêmes obstacles. Huit prix — Quatre objets d'art et quatre flots de rubans — ainsi répartis.

1er, *Statuette*, à M. Durosoy; 2e, *Nelson*, à M. Couraer; 3e, *Nestor*, à M. Ricourt; 4e, *Précieuse*, à M. Ricourt; 5e, *Sandwich*, à M. Plege; 6e, *Tramp*, à M. de Boulemont; 7e, *Hio*, à M. Limbourg; 8e, *Gerber*, à M. Ricourt.

Après un superbe concours d'équipages et de chevaux de maître, attelages à deux chevaux, pour lequel il n'a pas été fait de classement, et avant le Longchamps final, a été couru le prix des veneurs. Obstacles accumulés ; néanmoins, course admirable, et parcours souvent brillants effectués par nos gentlemen ; il y avait six prix, un de 600 francs, un de 400 et un de 200, plus trois flots de rubans. Les vainqueurs ont été classés comme suit :

1er, *Célestin*, à M. de Saint-Légier; 2e, *Gentilhomme*, à M. Poncelet; 3e, *Graziella*, à M. Pouiller; 4e, *Lord Harry*, à M. Ribeaucourt; 5e, *The Devil*, à M. Pouiller; 6e, *Rince*, à M. de Ridder.

Le longchamps de tous les attelages et de tous les chevaux de selle — spectacle brillant et coloré entre tous — a clôturé la superbe fête du Club hippique. Au cours du Longchamps, le classement du concours d'équipages et de chevaux de maitre qui a eu lieu dimanche a été proclamé. Des fleurs ont été distribuées aux dames, et tout le monde est parti enchanté. N'oublions pas la *Grande Fanfare* qui, de même que les journées précédentes, a prêté son gracieux concours à la fête. Le voici : 1° *Minerve*, à M. Gustave Wattine; 2° *Boul*, à M. Léon Lefebvre; 3° *Léopold*, à M. Ribeaucourt; 4° *Brillant*, à M. A. Vinchon; 5° *Black*, à M. Masse; 6° *Miss Helyett*, à M. Gaydet; 7° *Beauty*, à M. Pouiller; 8° *Royal*, à M. Desmazières ; 9° *Clair de Lune*, à M. Vandeweghe.

La visite de M. Léon Motte, président du Tribunal de commerce, à la municipalité, a eu lieu, lundi après-midi, à la Mairie. M. Motte était accompagné des autres membres du Tribunal.

Au Conseil municipal. — Dans le compte-rendu de la séance du Conseil municipal de vendredi dernier, nous avons dit qu'après lecture, par M. le Maire, de l'état des dépenses imprévues, fixé le 31 mars dernier, le Conseil avait donné acte de cette communication à l'administration, — sauf M. Cnudde, qui avait voté contre.

M. Cnudde nous écrit pour nous dire que ce n'est pas lui, mais M. Victor Lefebvre, qui a voté contre.

Les trains ouvriers de Lille à Roubaix. — Un groupe d'ouvriers a adressé à l'un de nos confrères de Lille, une lettre relative à l'abonnement à la semaine que la Compagnie du Nord leur a accordé depuis quelque temps, de Lille à Roubaix. Ils exposaient en ces termes leurs doléances :

» Nous avions au départ de Lille, le matin, le train de 5 heures 08, toléré, et celui de 5 heures 58 de droit. Le soir, nous avions au départ de Roubaix, les trains de 5 h. 11, 6 h. 15, 7 h. 44, 8 h. 31, tolérés, et 7 h. 20 de droit, quand, il y a une huitaine de jours, sans aucun avis préalable, le lundi 16 mai, environ 70 à 80 ouvriers ayant pris des trains en dehors de celui de 7 h. 20 de Roubaix durent payer la somme de 0 fr. 50 à leur arrivée.

» Quelques-uns n'ayant pas ladite somme en leur possession, durent laisser leur carte de la semaine entre les mains de l'employé receveur des billets, les exposant ainsi à payer le lendemain matin le plein prix du voyage de Lille à Roubaix. Il y a parmi nous des ouvriers qui travaillent jusque 7 h. 1/2, voire même certains jours jusque 8 heures, suivant les travaux à terminer. Il devient donc impossible de pouvoir prendre le train de 7 h. 20, le soir, alors que les trains tolérés de 7 h. 44 et 8 h. 31 pouvaient nous donner satisfaction ».

De l'enquête faite par notre confrère auprès de la Compagnie, il résulte que celle-ci n'a fait qu'appliquer le réglement lorsque se sont passés les faits signalés par les ouvriers : un seul train leur était désigné à l'avance, celui de 5 h. 58 au départ de Lille, cejui de 7 h. 20, le soir, au départ de Roubaix.

La Compagnie n'en est pas moins très désireuse de donner satisfaction aux travailleurs, afin que ceux-ci puissent bénéficier, dans la plus large mesure des abonnements à la semaine à prix réduits, et voyager en d'autres convois que ceux actuellement désignés : une pétition en ce sens adressée par les ouvriers à la Compagnie arrangerait toutes choses.

La grève de la Société Anonyme de Roubaix, rue de Soubise, continue; une nouvelle délégation des ouvriers s'est présentée mardi matin à dix heures; il lui a été donné la même réponse qu'à celle de la veille.

Quelques tisserands ont repris le travail. Un certain nombre sont retournés dans leur pays et ont prié le directeur de les avertir, le jour où le travail reprendrait.

Un vingtaine ont demandé leur livret pour aller travailler ailleurs.

Recensement des chevaux et mulets pour 1892. — La Commission de classement des chevaux et mulets pour 1892 a commencé ses opérations le 30 mai, à deux heures, à l'Hippodrome. Elle est présidée par M. Giafferi, chef d'escadron du train des équipages militaires, assisté de M. Denis, vétérinaire, de M. Gay, maréchal-des-logis au 19e chasseurs, et du secrétaire de la Mairie. Les propriétaires d'animaux sont invités à se présenter exactement à l'heure indiquée sur leur convocation.

Un commencement d'incendie dans les magasins de combustibles de la Mairie. — Lundi, vers trois heures et demie de l'après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans les bâtiments de l'ancienne Condition, contigus à la cour de l'Hôtel des Pompiers.

Une des salles est utilisée comme dépôt de briquettes ; tout à côté, une autre salle sert de dépôt de charbons.

M. Destroyes, chargé du contrôle des combustibles, s'aperçut que le feu couvait dans les briquettes, échauffées par les rayons solaires, à travers les vitres de la nef qui éclaire le magasin. Il donna aussitôt l'alarme, et alla en toute hâte prévenir son chef, M. Coliez, architecte, directeur du service des bâtiments.

En attendant son arrivée, l'adjudant Fried, aidé de M. Gustave Willem, le cafetier de l'Hôtel des Pompiers, improvisa les secours, qui se bornèrent à l'installation d'un tuyau sur la grande bouche d'eau de la rue du Château. Au moyen du jet puissant et continu de deux canules, on fut bientôt maître de ce commencement d'incendie, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences s'il avait éclaté dans la nuit, à cause du voisinage immédiat du dépôt des charbons, où dix wagons au moins sont emmagasinés.

Sur un stock de cinquante mille briquettes, dix mille environ ont été consumées ou détériorées par l'eau. On a opéré un déblaiement complet du magasin, et toutes les briquettes restantes ont été transportées dans une autre salle, où elles n'auront rien à craindre du soleil.

A signaler la présence de MM. Hervé Milbéo et Achille Lepers, adjoints au maire ; Gilbert Sayet, secrétaire en chef de la Mairie.

M. le capitaine Hubert était arrivé des premiers sur les lieux.

Deux incidents à l'école de natation. — Dans l'après-midi de dimanche, un employé, Alfred Cnudde, demeurant rue Galvani, était venu pour prendre un bain à l'Ecole de natation. Avant de se mettre à l'eau il avait pris le soin de déposer ses bottines sous la banquette. Lorsqu'il revint pour s'habiller, les chaussures avaient disparu, et, malgré les recherches d'un sergent de ville obligeant, elle ne purent être retrouvées.

Un peu plus tard, dans le même établisssement, un jeune homme, du nom de Séraphin Bernard, était pris de faiblesse en essayant de traverser à la nage le grand bassin, trop vaste pour ses forces. Il venait de disparaître sous l'eau, lorsque le maître-nageur Verstraete, qui veillait à quelques pas, se précipita à son secours. En moins d'une minute, l'imprudent baigneur était ramené à la surface par son sauveur.

Un accident s'est produit lundi à 6 heures 45 du soir, au café Soyez, Grande Place. Deux ouvriers peintres, au service de M. H. Delattre, entrepreneur, rue du Grand-Chemin, MM. J. Tock et L. Schouteten, étaient perchés sur une échelle double, haute d'environ 4 mètres.

Tout à coup l'échelle vascilla et les deux ouvriers furent précipités sur le pavé. Ils ont reçu immédiatement les soins d'un docteur; J. Tock en est quitte pour quelques ecchymoses au genou et au côté gauche du visage. Quant à Schoutteten, il a une foulure au pied droit. Il a été reconduit en voiture à son domicile rue de Toulouse au Fontenoy, par les soins de son patron.

Une chûte mortelle. — La maison portant le numéro 40 de la rue de Denain, a été, lundi matin, le théâtre d'un terrible accident.

Une dame de 53 ans, Mme veuve Nys-Duponchelle, descendait de sa chambre à coucher, lorsqu'elle glissa sur le bord du palier, et tomba du haut en bas de l'escalier. La chute fut si violente que la poignée de la porte donnant sur le couloir fut brisée net.

Les gens de la maison épouvantés accoururent au secours de la malheureuse femme, et s'empressèrent autour d'elle : mais tous leurs soins furent inutiles. Mme Nys gisait inanimée, la colonne vertébrale brisée.

Un médecin, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès.

Un ivrogne qui bat sa femme et insulte la police. — Après une rixe dans un estaminet de la rue Franklin, un homme ivre du nom d'Emile C..., habitant la cour Lauwers dans la même rue, rentrait au logis pour passer sa colère sur sa femme, et la battait avec la dernière violence.

Le sergent de ville Leize, de service dans le quartier, fut requis pour faire cesser cette scène scandaleuse. Emile C... le reçut par les plus grossières insultes et les plus terribles menaces. Il fallut au sergent de ville l'aide de l'agent de sûreté Patin, pour maitriser ce forcené et le conduire en lieu sûr, au dépôt du 3e arrondissement.

Suites de l'ivresse. Dimanche, vers neuf heures du soir, un cabaretier de la rue de l'Epeule, M. Patteuw, venait requérir la police au poste de la rue des Arts, pour expulser de son établissement un consommateur en état d'ivresse, qui tenait une conduite des plus indécentes à l'égard de sa femme, et menaçait de briser tout le mobilier.

Deux agents furent détachés pour aller mettre à la raison l'auteur de cette scène scandaleuse, qui n'était autre qu'un négociant du nom de X..., demeurant dans la rue du Collège, où il est honorablement connu. Emmené au dépôt de sûreté du 2e arrondissement, il a été mis à la disposition de M. Martin, commissaire.

Pour un livret. — Lundi, vers une heure de l'après-midi, un tisserand du nom de Victor Catry, habitant le hameau du Crétinier, à Wattrelos, s'était présenté à la fabrique de M. Carissimo, rue de la Chapelle-Carette, pour y réclamer son livret. Le contre-maître ayant refusé de le lui donner, l'ouvrier se retira, après avoir manifesté son mécontentement de la façon la plus violente. Une fois dans la rue, il brisa plusieurs carreaux de l'établissement, et on dut réclamer l'intervention de la police pour faire cesser ce scandale qui avait causé un nombreux rassemblement. Victor Catry fut emmené par un agent, et écroué au poste du 1er arrondissement.

Une exposition de tentes au Concours Hippique. — Au fond de la piste de Barbieux s'élève depuis deux jours comme un petit campement. Ce ne sont que tentes, des formes les plus variées et les plus imprévues, dont l'habile disposition, dans des bosquets de sapins, rappelle l'Eden-Théatre. Les nombreux amateurs qui se sont donné rendez-vous, dimanche et lundi, aux courses, ont tous défilé devant cette originale exposition et n'ont pas ménagé leurs félicitations à M. Descat-Leleu, propriétaire de toutes ces jolies choses, et décidément passé maitre dans l'art d'orner nos jardins, et aussi de les rendre habitables par ces chaleurs excessives.

Quoi de plus ingénieux, par exemple, que ce banc de jardin avec son mécanisme et sa toile garde-soleil? que ces riches parasols, d'une armature extrêmement solide et agrémentés d'une table inversable ?

Quoi de plus gracieux et de plus charmant que ces chaises-longues ornées de jolies tapisseries, ces tentes d'enfant, ces guérites coquettes richement garnies et brodées et dans lesquelles on est si bien assis, là-bas, au bord de la mer, l'enchanteresse aux caressantes brises?

Voulez-vous passer une rapide revue de ces merveilles? En vous faisant remarquer en passant ce fauteuil accoudoir, ces parasols variés — et notamment celui dont la branche d'acier à double rainure et le mât en cuivre, avec vis de pression, en font un type d'armature extra — puis, encore, cette superbe et universellement admirée balançoire genre hamac, nous vous guiderons à travers ce dédale de tentes.

Voici la très remarquable tente hexagone, avec table et fenêtres, dont la forme pure et archaïque rappelle la tente arménienne; l'originale tente à six pans, armature d'acier, avec table aussi ; la tente carrée, avec fenêtre, mât central et velum ; deux autres tentes carrées encore, la première de toute beauté avec ses jolis fauteuils à crosse, la seconde remarquable par ses fenêtres, ses embrasses et son velum — et surtout par l'excessive simplicité de son système : elle se monte en cinq minutes.

Mais le clou, l'incontestable clou de l'exposition de tentes de M. Descat-Leleu, c'est sa grande tente de famille, avec fenêtres munies de jalousies en forme d'auvent, que la création a bien eu raison de qualifier de « fin de siècle » : cette tente, qui est de toute beauté, se singularise par son armature en fer creux : de nombreuses fenêtres permettent la circulation de l'air — et les quarante personnes qui peuvent y trouver place ne courraient nullement le risque d'étouffer dans une atmosphère irrespirable. On y admire un ravissant fauteuil à balançoire, genre hamac, qui semble vous inviter aux langueurs du *dolce far niente*. Comme on s'y trouve bien, par cette température sénégalienne !

Nous vous aurons à peu près tout dit quand nous aurons mentionné un splendide portique d'appartement, tout garni, avec attaches à tendeur, ainsi qu'un fauteuil avec parasol articulé — quelque chose d'absolument inédit, création ingénieuse de M. Descat.

Notre impression, en résumé, sera celle des visiteurs qui n'ont cessé de défiler devant cette exibition, qui se caractérise par un réel cachet artistique et restera intimement liée au souvenir du concours hippique de 1892. M. Descat-Leleu possède un matériel qui peut donner satisfaction aux goûts les plus difficiles. Cinquante tentes de formes diverses et variées se dressent à la piste de Barbieux, sur un espace de 500 mètres carrés. Il nous fournit la preuve, en fabriquant lui-même tout cet assortiment et en le mettant en vente à des prix extraordinairement raisonnables, qu'il n'est plus besoin de demander à la fabrication parisienne l'ameublement, c'est-à-dire l'ornementation de nos jardins : c'est l'impression que tous les roubaisiens emporteront de cette exposition.

Croix. — *Recensement des chevaux.* — La commission instituée en exécution de la loi du 3 juillet 1877 et décret du 2 août 1877, s'est réunie lundi à 7 heures du matin sur la Grand'Place, pour procéder au classement des chevaux, juments, mulets et mules, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée.

— *Conseil municipal de Croix.* — Voici la composition des commissions municipales et de quelques commissions spéciales :

Finances : Eugène Caen, Emile Mangez, Alcide Couturier, Jean-Louis Castel, Henri Ferlin, Henri Desrumaux, Johanin Guibal, Alfred Goblet, Jean-Baptiste Lepers, Gustave Mulliez.

Voirie : Henri Lamblin, Henri Desrumaux, Florentin Selosse, Emile Delahaye, Jean-Baptiste Delvoye, Edouard Sorel, Henri Vignoble.

Ecoles : Paul Lefebvre, Alcide Couturier, Eugène Caen, Emile Mangez, Henri Desrumaux, Johanin Guibal, Alfred Goblet.

Travaux : Emile Mangez, Alcide Couturier, Florentin Selosse, Paul Lefebvre, Henri-Joseph Ferlin, Jules Catteau, Jean-Baptiste Lepers.

Scolaires : Achille Florin, Henri Segard, Emile Mangez, Florentin Selosse, Emanuel Wallez, Emile Degrelle, Henri Vignoble, Jean-Baptiste Delvoye, Jules Catteau.

Logements insalubres : Emmanuel Wallez, Henri Lamblin fils, Alcide Couturier, Alfred Emblans, Clotaire Buffaut, Jean-Louis Castel, Edouard Sorel, Henri Ferlin.

Distribution d'eau et assainissement du canal : Alfred Goblet, Eugène Caen, Jules Lenoir, Georges D'Hal, Henri Florin, Henri Carlier, François Mulliez.

Hospices : Eugène Caen, Emile Mangez, Alcide Couturier, Paul Lefebvre, Jean-Louis Castel, Emmanuel Wallez, Johanin Guibal, Florentin Lelosse.

Nomination de deux membres supplémentaires pour le Bureau de bienfaisance : Sont nommés MM. Delannoy-Dufour, Julien Lepers.

— La musique municipale de Croix exécutera jeudi, de 9 h. à 10 h. 1/2 du soir, sur le kiosque Holden, les morceaux suivants : 1° Allegro militaire, Richard Wallaes; 2° Ouverture de *Tancrède*, Rossini; 3° *Chinoiserie*, polka, Illuger; 4° *Hernani*, fantaisie, Verdi; 5° Mazurka, X.

Wasquehal. — *Unvol.* — Des malfaiteurs, restés inconnus, ont pénétré, la nuit dernière, dans une dépendance de l'habitation de M. Jean-Baptiste Jovenaux, marchand de volailles, et y ont enlevé quatre poules et un coq de combat, de grande valeur. Plainte a été portée.

Flers. — *Acte de mauvais gré.* — Depuis quelque temps, des placards excitant les ouvriers de l'usine de MM. Moullé, Lamarre et Cie, au Pont du Breucq, étaient placés en différents endroits, dans l'atelier des apprêts. Les placards engageaient les ouvriers à se mettre en grève.

Malgré une assidue surveillance, on n'était jamais parvenu à mettre la main sur celui qui apposait ces placards.

Samedi dans la journée, de nouvelles excitations s'étalaient sur les murs des cabinets d'aisance : on fit des recherches, et rien encore ne fut découvert.

A une heure de l'après-midi, au moment où les ouvriers rentraient à l'atelier, le contre-maître de l'apprêt s'aperçut que la courroie de commande avait été coupée sur une très grande largeur. Comme elle pouvait se briser et occasionner ainsi un malheur, il fit arrêter immédiatement la machine. Des recherches furent opérées pour découvrir le coupable : bientôt, un jeune ouvrier, nommé Her, âgé de 13 ans, fit des aveux à la gendarmerie qui avait été prévenue.

Il déclara que s'il avait essayé de couper la courroie, c'est qu'il avait été excité par un nommé Alphonse Bury, âgé de 32 ans, lequel, de son côté, apposait les affiches que l'en sait, tout en les faisant calligraphier par un autre gamin du nom de Lefebvre.

Ces trois individus seront traduits devant le tribunal correctionnel.

— *La fièvre aphteuse* vient de se déclarer dans la commune de Flers : déjà plusieurs bêtes de la ferme Thiers Briet sont atteintes. Le Maire de la commune a fait immédiatement prendre toutes les précautions nécessaires pour que cette maladie ne prenne pas d'extension.

Hem. — *Une grève.* — Lundi, à 8 heures 1/2 du matin, à la rentrée chez MM. Mulaton-Gabert, Pouchain et Declercq, les 250 ouvriers teinturiers de cet établissement se sont mis en grève, réclamant l'application de la journée de dix heures : ils ont essuyé un refus. Ils ont alors quitté l'atelier en chantant le refrain « c'est 10 heures qu'il nous faut », puis se sont rendus dans différents estaminets. Le plus grand calme a régné toute la journée.

Entre voisins. — Depuis quelque temps, les nommés Decoltignies et Fievet ne vivaient plus en bonne intelligence.

Lundi matin ils se rencontraient : une discussion surgit au cours de laquelle on en vint aux mains. Tous deux furent blessés, mais Decoltignies, peu satisfait de la chose, ne vit rien de mieux que d'aller briser toutes les vitres de la maison de son voisin. Plainte a été portée à la gendarmerie.

Communications diverses

Ecole Nationale des Arts industriels de Roubaix. — *On nous prie d'insérer la note suivante :*

« L'administration a l'honneur de prévenir les familles soucieuses de l'avenir de leurs enfants qu'elles peuvent, en leur faisant suivre le cours de tissage de l'Ecole, outre l'avantage de leur créer une situation industrielle les faire jouir du bénéfice du paragraphe 3 de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 « Des dispenses résultant des études artistiques. » Les élèves des cours artistiques peuvent participer aux mêmes avantages.

» Notre concitoyen, Waeles Albert, élève du cours de tissage, à la suite des examens de cette année, a obtenu 42 points sur 50. Il vient de recevoir de la préfecture le certificat lui annonçant qu'il ne doit qu'une année de service militaire.

» M. Schennouder (Jean, Louis, Christophe), d'Ornes, arrondissement de Verdun, élève du même cours, à la suite d'examens passés dans le département de la Meuse, a obtenu également 42 points sur 50. L'administration présente ses félicitations à ces élèves et à leur professeur.

» Pour l'administrateur,
» *Le secrétaire*, JEAN MONFILS. »

Ecole de natation. — Température de l'eau : 8 heures matin, 20 degrés 1/2; 5 heures soir, 22 degrés.

Le « Choral roubaisien » prendra part au festival de Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles), le dimanche 5 juin prochain.

Les membres honoraires qui voudraient y participer sont priés de se faire inscrire au local de la société, café du *Pigeon roubaisien*, 176, rue d'Inkermann. Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi 2 juin dernier délai. Les billets sont valables pour 2 jours avec réduction de 50 o/o. Le départ du Choral aura lieu le dimanche 5 juin par le train de 5 heures et demie le matin.

La Forteresse (Isère), le 18 novembre 1891. — A la suite d'une gastrite, j'avais gardé une constipation extraordinaire qui me faisait beaucoup souffrir Aucun remède ne me soulageait, lorsque j'eus connaissance de vos bonnes Pilules Suisses. Deux ou trois boites m'ont complètement guérie; de temps en temps je prends encore pendant une huitaine de jours quelques-unes de vos Pilules Suisses et je m'en trouve vraiment bien.

30861d (Sig. lég.) Mme C. DOUBLIER, institutrice.

On peut se procurer le **plan de la Ville de Roubaix**, au prix de 0 fr. 40, à la librairie du *Journal de Roubaix*.

PILULES GICQUEL. la Boite 1f 50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Réunion du Conseil. — Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain à 8 heures du soir, pour sa session ordinaire de mai. Voici l'ordre du jour.

1° Comptes administratifs ; 2° Nomination des commissions ; 3° Election de deux délégués pour l'Hospice et pour le Bureau de bienfaisance ; 4° Communications et questions diverses.

TOURCOING

Les funérailles de M. Honoré Ballois ont été célébrées lundi matin, en l'église Notre-Dame, en présence d'une nombreuse et sympathique assistance. C'est M. le doyen qui a officié lui-même.

Les chants ont été exécutés par la maitrise renforcée des Crick-Sicks.

De nombreuses couronnes avaient été déposées autour du cénotaphe.

L'enterrement avait dû avoir lieu, par mesure de police, samedi matin, c'est ce jour là qu'au cimetière M. Edouard Masurel, président des *Crick-Siks*, M. Albert Masurel, président de l'*Association symphonique*, et M. Duprez-Lepers, au nom du cercle du Petit-Château ont, à tour de rôle, adressé un adieu ému à l'homme sympathique si prématurément enlevé et ont rendu un suprême hommage à sa mémoire.

Mort de M. Bury. — L'état de M. Bury, ancien secrétaire général de la mairie de Tourcoing, avait d'abord paru s'améliorer dans les premiers temps de son internement à Armentières. Il avait été ensuite transféré à l'asile de Lommelet, et nous apprenons qu'il y est mort récemment.

Nos artistes. — Nous apprenons que l'œuvre de M. Gustave Charpentier, la *Vie du poëte*, sera représentée à l'Opéra le jeudi 9 juin.

L affaire Léon Caulliez en appel. — Ainsi que nous l'avons annoncé, l'appel interjeté par M. Léon Caulliez contre le jugement prononcé à sa charge par le tribunal correctionnel de Lille, est venu lundi devant la cour de Douai.

Sur la demande de Me Hattu la cause a été fixée au 5 juillet.

Situation industrielle du mois de mai 1892. — Voici les renseignements administratifs relevés à la fin de chaque mois.

48 filatures de laine, 6526 ouvriers. Etat satisfaisant. L'alimentation se fait moins facilement. — 13 filatures de coton, 2239 ouvriers. La situation continue à être bonne. — 1 filature de lin, 170 ouvriers. Les produits continuent à bien se vendre. — 13 tissages, 3687 ouvriers. Situation peu satisfaisante comme le mois précédent. — 9 peignages, 1885 ouvriers. Assez satisfaisant ; les produits s'écoulent difficilement. — 12 fabriques de tapis, 1015 ouvriers. La situation continue à être fort calme. — 16 teintureries et apprêts, 386 ouvriers. La situation reste bonne. — 24 retorderies, 984 ouvriers. Bonneterie situation meilleure. Retorderie sans changement. — 5 constructions mécanique, 170 ouvriers. Etat peu satisfaisant. — 15 triages de laines, 320 ouvriers. On travaille à journées pleines. — 1 manufacture, bustes et lacets, 40 ouvriers. La situation continue à être bonne.

Le Bureau de bienfaisance secourait au 15 avril dernier 1375 familles et au 15 mai 1350, différence en moins 20. Du 15 avril au 15 mai, il a été distribué 33,975 pains de trois livres, contre 35,759 du 15 mars au 15 avril, soit en moins 1,784.

Adjudications de travaux communaux. — Lundi ont eu lieu les adjudications suivantes :

Construction d'une sacristie au Blanc-Seau, montant du devis : 1,320 fr.; soumissionnaires : Damien-Thieffry 3 o/o; adjudicataire, Alphonse Guermonprez, 5,25 o/o.

Adjudication du matériel nécessaire à l'enseignement du travail manuel dans les écoles communales de filles, évaluation annuelle, 2,500 fr.; soumissionnaires : veuve Decaesteker-Cornille, 15,25 o/o; adjudicataire, Planckaert-Destombes, 16 o/o.

Il a en outre été procédé à l'adjudication des vidanges des citernes des établissements communaux en 6 lots.

Cinq ont été adjugés à des prix variant entre 5 et 25 francs l'an.

Un seul lot comprenant les écoles du Blanc-Seau n'a pas trouvé d'amateurs.

La vente des matériaux. — C'est lundi à 2 heures 1/2 qu'a eu lieu la vente des matériaux provenant de la démolition, au compte de la ville, des quatre premières maisons de la rue du Curé et de quelques-unes du contour Saint-Christophe. Les amateurs, tant de la ville que du dehors, étaient fort nombreux et les prix ont généralement dépassé les prévisions les plus optimistes. La main d'œuvre a coûté à la ville environ 1,400 francs et le produit de la vente, 118 portions, a du dépasser 3,000 fr.

C'est un essai que la ville a voulu faire; on voit qu'il a tourné à bon profit; on peut donc s'attendre à voir très prochainement se renouveler l'expérience.

Fournitures d'uniformes. — Le lundi 20 juin, il sera procédé à l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication de la fourniture de l'uniforme des agents du service de l'octroi pendant les années 1892, 93 et 94.

Un accident évité. — Lundi, vers 6 heures du soir, au moment où arrivait le car à vapeur venant de Lille, une foule d'enfants prenaient leurs ébats rue de Paris. Tout à coup un petit garçon de trois ans environ, Victor X..., qui n'était qu'à quelques pas de la machine, voulut traverser la voie. Heureusement le conducteur s'aperçut du danger et renversa la vapeur. Si la machine s'était avancée 50 centimètres plus loin, l'enfant aurait été infailliblement écrasé.

Une expulsée. — Hortense Ghyselynck, âgée de 31 ans, a été fort connue à Tourcoing et à Roubaix. Elle a été expulsée de cette dernière ville par arrêté ministériel du 13 mai 1885 et depuis lors elle est revenue plusieurs fois en France et toujours elle avait été reconduite à la frontière.

Sa présence ayant été de nouveau signalée à Tourcoing, elle a été arrêtée lundi à quatre heures par les agents de la sûreté dans une maison de la rue Verte.

La malheureuse a donné pour excuse qu'un avocat de Courtrai lui avait assuré qu'il n'y avait pour elle nul danger à revenir en France, puisque tous ses parents y résident.

A la frontière. — Un convoi de 18 expulsés a été amené à la gendarmerie vers 4 heures de l'après-midi : deux mineurs belges étaient expulsés à la demande du Préfet du Nord; et une jeune fille venait de Paris, où elle a été trouvée sans moyens avouables d'existence.

Halluin. — *La douane. — Conséquences des nouveaux tarifs.* — Malgré les approvisionnements considérables qui ont été faits avant le 1er février en vue d'éviter l'augmentation des nouveaux tarifs, malgré l'interdiction sur l'entrée des bestiaux, le bureau de la route d'Halluin enregistrera encore en mai de 53 à 55,000 francs, lorsque le mois correspondant de 91 n'avait produit que 19,000 francs.

Le trimestre donnera à ce bureau une recette de de 150,000 francs environ au lieu de 58,000 francs en 1891.

Le résultat n'est pas aussi florissant à la gare malgré l'augmentation notable qui existe, mais aussi il faut considérer qu'à la gare, ce sont les grosses expéditions qui forment recettes, bois de construction bruts et ouvrés, cossettes de chicorée, lins, pâtes de bois, etc., etc., et les approvisionnements faits sont tellement importants que certains fabricants de chicorée, entr'autres, en ont pour plus de 6 mois encore en magasin.

On peut s'attendre avant quelques mois à voir le service de la douane d'Halluin devenir un des plus importants de la frontière Nord.

En attendant, le service vient d'être renforcé, non seulement par l'arrivée d'une nouvelle brigade mais encore par le nombre des hommes supplémentaires; en conséquence le brigadier Blezaut, précédemment à Roncq, passe en la même qualité à Halluin, et ce renfort de personnel permettra la surveillance complète du Mont et de plus l'établissement d'un nouveau poste fixe sur les bords de la Lys à proximité de la blanchisserie Vandewynckel, supprimant le poste de la barrière du chemin de fer confié à la brigade de Bousbecques qui établira également de ce fait un poste sur les bords de la Lys en dessous de Malplaquet.

— *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil s'est réuni lundi à six heures et demie, sous la présidence de M. P. Lemaitre, maire.

Etaient présents : MM. L. Phalempin et E. Lemaire, adjoints ; Edouard Lemaitre, Catteau-Dhalluin, Pierre Defretin, Gérard Delporte, Edmond Demeestère, Alexandre Demarchelier, Odoux Loridan, Louis Cau, Delsalle-Carette, Cyrille Delobel, Jean-Baptiste Dervaux, Arnoult Sion, Desreumaux-Castelain, François Mignon, Henri Lefebvre, Pierre Roussel, Charles Bonche, J. Demeestère-Bert, Dhalluin-Duprez et Pierre Tiberghien.

M. le Maire soumet au Conseil le compte du Bureau de Bienfaisance donnant en recettes 23,685 fr. dont 20,450 de subvention de la commune et en dépenses 24,565.80.

Le reliquat de 1890, qui était de 879.20, permet de combler le déficit, ce qui réduit l'excédent de l'exercice à 448.71.

Hospices. — Recettes 13039 fr.57, compris la subvention communale de 8090 fr., dépenses 11717 fr. 03 soit un excédent, au 31 décembre 1891, de 1322 fr. 54.

M. le Maire présente ensuite au Conseil les comptes administratifs et, conformément à la loi, il se retire.

M. E. Lemaitre prend la présidence et lecture est donnée par le secrétaire.

Les recettes de 1891 se sont élevées à 245.875 fr. 67; parmi lesquelles figurent : l'octroi, 75.407,24; les eaux, 5.602,59; la bascule, 568,45; location de place aux marchés, 582 ; centimes additionnels et patentes, 3.679.72 taxe des chiens, 1.824; Concessions au cimetière, 1.206.77; subside pour remboursement d'emprunt 10.269.60; imp. pour remboursement d'emprunt, 48.729.60; produit sur sur surtaxe d'octroi, 5.106.58;

Dépenses 209,222,55 dont 10,326,50 pour la distribution des eaux, receveur municipal indemnité et remise 3,392,13, frais de police 9,966,91, perception d'octroi 6,673,20, éclairage 8,499, entretien des chemins vicinaux 8,313, pension des aliénés indigents 2,866,30, subvention à l'hospice 8000, au bureau de bienfaisance 20,450, remboursement d'emprunt 43,239,50, etc.

D'où il résulte un excédent de recettes au 31 décembre 1891 de 36,653 fr. 12.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité, et M. le Maire reprend possession du fauteuil et fait, dans une brève allocution, ressortir le résultat de l'exercice 1891.

On procède ensuite à l'élection des membres de la Commission des hospices et du Bureau de bienfaisance.

Sont nommés : Bureau de bienfaisance, M. le curé Deyne à la majorité; M. Hubert-Leduc, par 19 voix ;

Administration des hospices : M. Phalempin, 23 voix; M. J. Lemaitre, 21 voix.

M. Phalempin remercie les membres du Conseil de sa réélection; il tient beaucoup, dit-il, à l'honneur qui lui est fait, d'autant plus qu'il a toujours mis tout son dévouement au service de cet établissement.

M. le Maire le remercie de ses bonnes paroles, au milieu des applaudissements de l'assemblée. *(A suivre.)*

— *La confirmation.* — Lundi, Mgr Theuret, évêque de Monaco, est arrivé à Halluin. Il s'est rendu, à 10 heures, à l'Eglise paroissiale, où 466 enfants ont été confirmés.

— *Une adjudication.* — Lundi, a eu lieu l'adjudication des travaux et fourniture de matériaux pour l'entretien, pendant 4 ans, des rues et chemins vicinaux; dépense évaluée à 1585.40 par an.

Soumissionnaires : MM. Lefebvre Victor, d'Emmerin, avec un rabais de 20 o/o ; Carrette-Duburcq, de Roubaix 14 o/o ; Vincent Lyon, d'Halluin, 8 o/o; Pluquet, de Wasquehal, 9 o/o. En conséquence M. Lefebvre est déclaré adjudicataire.

— Une jeune fille, Pharailie Gœssens, domestique chez M. Odoux Lepers, fermier, a été arrêtée hier pour insultes et menaces à son patron et à un agent.

— *Abus de confiance.* — Sur la plainte de M. Pollet, fabricant de toiles à Halluin, des recherches sont faites au sujet de Verlander Clément, qui s'est fait livrer une chaîne et une trame, sous prétexte de donner du travail à sa femme. Ce malfaiteur a passé la frontière.

— *Abandon d'enfant.* — Marie Cats, âgée de 19 ans, habitant rue Frasez, mère d'un enfant de 3 mois, se trouvant sans ressources par suite de l'abandon de son mari, n'a trouvé rien de mieux que de venir déposer son enfant devant la demeure de ses beaux-parents. Une enquête est ouverte.

— Un jeune homme, Désiré Liévin, est accusé d'avoir volé 4 fr. 50 à une domestique, Julie Doutique. Une enquête est ouverte.

Bondues. — Des individus malintentionnés ont, dimanche vers 10 h. 1/2 du soir, brisé des carreaux de vitre chez Mme Dhal, épicière, rue Bosquiel. Ces individus sont recherchés.

DÉPART POUR LA CAMPAGNE

Avant de partir pour la campagne, munissez-vous chez M. Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, de quelques bonnes boites de conserves indispensables, telles que :

Tête de veau au naturel ou en tortue, **Langue de bœuf, Quenelles, Vol au vent** au gras ou au maigre, **Conserves de poisson, Filets de sole** et **Matelotte d'anguilles**; et les délicieuses petites boites de **Foie gras**, les **Saucissons de Lorraine**, les **Salmis**, très utiles pour les diners à l'improviste.

Raisin frais, **Fruits**, **Primeurs**. 07936

LILLE

Collège de jeunes filles de Lille. — Mlle Veillé chargée des fonctions d'institutrice primaire au collège de jeunes filles à Lille, est nommé institutrice primaire au dit collège.

FEUILLETON DU 1er JUIN 1892. N° 1

MER SAUVAGE

Par Pierre MAËL

PREMIÈRE PARTIE

I

CRÉPUSCULE

Le soleil se couchait, un soleil de juin, chaud, mais doux, tamisant ses obliques rayons sous un écran de vapeurs foncées. Toute la rade de Pénerf en était éclairée. A l'ouest, pareils à une muraille montant de l'horizon, par delà la pointe de Penvins, l'anse de Sucinio et le cap de Saint-Jacques, des nuages à la teinte mauve se dressaient au dessus d'Hœdik, perdue dans la mer. L'île, illuminée à revers, n'apparaissait qu'à la manière d'une tache bleuâtre, derrière laquelle débordaient, en lignes jaunes, les plages de Houat et, tout au fond, l'indistinct contour de Belle-Ile. — A l'est, au contraire, l'anse s'arrondissait en cimeterre, découvrant Damgau et l'embouchure de la vilaine, Pénestin et Piriac, et s'effilait en un mince ruban au bout duquel se dressaient les deux phares du Croisic.

Cette descente de l'astre dans la mer s'effectuait avec une lenteur majestueuse.

A mesure que le globe superbe quittait le bleu pâle de la voûte, son disque gagnait en diamètre, mais se dépouillait d'éclat. La « blonde chevelure » de Phœbus, pour employer la métaphore chère aux Anglais, ne brillait plus épanouie à l'entour de son front. Elle se repliait sous le capuchon des nuées, et, celles-ci, au contact de ces feux, se bordaient d'écarlate. Une progressive dégradation les teignait de toutes les nuances du prisme, et, dans les milieux plus sombres, la tache rouge que faisait le soleil donnait à l'œil la sensation d'une gueule de four incandescente. Plus haut, là où la lumière fusait par des interstices des masses obscures, les cirrus en morceaux se changeaient en lingots d'or. C'était une féerie du décor auquel chaque seconde apportait un changement nouveau.

Le même phénomène s'observait au-dessous, sur la mer. Ce n'était plus l'ondoyante trainée que laisse la fuite du soleil, quand l'eau retient une paillette sur chaque crête transparente ; c'étaient de larges plaques rondes, bien nettement circonscrites comme sous la projection d'une lentille gigantesque, des plaques d'or vert tranchant dans le bleu plus dense de la surface.

Puis encore le tableau se renversait. Et tandis que, au-dessous, la mer demeurait la mer, au-dessus, dans le ciel, le sublime pinceau traçait des paysages terrestres : un lac à la nappe de saphir, enfonçant ses fiords éblouissants dans les failles de falaises violettes à la cime desquelles les cumulus s'étageaient en neiges éternelles.

Les lingots de tout à l'heure pâlissaient. D'or, ils devenaient argent. Tout l'Orient étincelait sous les adieux de l'astre, tandis que le couchant s'embrasait d'un large incendie.

A terre, la campagne, d'abord vivement allumée par les rayons, se plongeait maintenant dans une mouvante demi-teinte. Les ombres ne s'y faisaient qu'une à une, les méplats s'estompaient dans une façon de brume grise. La terre, très déboisée à l'occident, vers les lointains de Rhuis, n'accusait que des champs verts ou jaunes, passant par tous les degrés de l'ocre rouge au chrome clair. Dans la masse, les haies d'ajoncs traçaient des stries noires; les bouquets d'arbres, rares, se groupaient en paquets; des clochers montaient, pointus ou carrés, dans la pourpre de l'horizon.

Une immense mélancolie envahissait toutes choses.

La respiration du sol s'unissait à celle de la mer. En prêtant l'oreille, on en percevait le rythme ; en attachant ses yeux à la surface, on voyait le pouls régulier de l'océan et cette buée vague qui se dégage des pores de la terre.

De temps en temps, un chant monotone, rendu très suave par la distance, sortait des chemins creux; des groupes de paysans, revenant du travail, le proféraient. Ou bien, c'était le long *müü* des vaches, sonnant elles-mêmes la trompe du retour; les *bêê* répétés des moutons noirs, éparpillés dans l'alanguissement ininterrompu du crépuscule. Instinctivement, à contempler ce tableau, on se rappelait les admirables vers du poète :

... La nuit est venue.
Une planète d'or là-bas par la nue ;
La brume des coteaux fait trembler le contour ;
A peine un char lointain glisse dans l'ombre. Ecoute
... tout se tait, et l'arbre de la route
Secoue au vent du soir la poussière du jour.

Sur la terrasse bordée de fleurs d'une vaste maison de campagne, un de ces manoirs comme on en retrouve encore quelques-uns dans les coins perdus de la Bretagne, un homme rêvait, accoudé à la balustrade en pierre, le front sur sa main.

Son âge? Il paraissait avoir de trente-cinq à quarante ans. Sa profession ? On n'eût pu la déterminer au premier abord, car son costume, très banal, avait la simplicité distinguée d'un propriétaire à son aise.

Un examen plus approfondi eût révélé, aux regards d'un observateur, que cet homme n'était point, cependant, un « terrien » vulgaire, car les traits du visage avaient cette énergie placide, en même temps que ce vague reflet de poésie que donne l'habitude de la mer. Or, l'homme qui s'abandonnait, en ce moment, à la contemplation de l'immensité dans les préludes du repos, était tout le contraire d'un homme vulgaire. On eût difficilement cherché une tête aussi mâle et aussi belle.

Soudain, il se redressa et sa main couvrit son visage convulsé par quelque réflexion amère.

Puis, lentement, il marcha sur le perron, monologuant à demi-voix, par soubresauts de sa poitrine, en homme qui se sait isolé, loin de toute oreille indiscrète et chez lequel la plainte ne jaillit que d'une longue meurtrissure du cœur.

— Seul ! Oh ! cette femme ! Elle m'a tout pris, ma jeunesse et mon avenir, ma confiance en Dieu, ma fierté d'homme ! Je lui avais donné mon nom et mon âme ? Ai-je su seulement la reprendre, cette âme? Elle l'a foulée aux pieds, ne se bornant pas à me méconnaitre, réduisant mes pensées, mes énergies, à la mesure de ses idées personnelles de la vie, n'aimant qu'elle-même au fond de l'amour qu'elle m'avait juré !

Un soupir douloureux souleva sa poitrine.

— Car elle l'avait juré — et je me suis pris à ce serment. J'avais cru lire tant de promesses dans ce regard si clair, si sincère. Mensonges que tout cela! J'étais dupe de mes propres sentiments. J'ornais l'idole, sans m'apercevoir que la statue était de marbre, que rien ne battait dans cette enveloppe superbe et glacée. — Rien, rien ! Ni une pulsation d'un sang généreux, ni une conception de l'intelligence! Pas même les folies qu'on pardonne, des imaginations éprises de rêves! Rien! Elle ne m'a jamais aimé!

Derechef, il s'interrompit et se retourna vers le couchant embrasé.

— Et moi, l'ai-je aimée? Est-ce aimer, cela? N'ai-je pas dégradé ma raison, humilié mon caractère, trompé mon cœur en m'abaissant au niveau de cette créature insensible?

A-t-on jamais réchauffé l'argile ou le bronze? Hélas! mon cœur avait assez de tendresse pour cela, et c'est lui qui s'est refroidi à son contact! Elle a mis la nuit dans mon cerveau, le désespoir dans ma vie, et je maudis jusqu'à ces heures où je souffre loin d'elle, car j'ai honte de pleurer et je tremble à la pensée que je pourrais l'aimer encore.

Il se redressa violemment et ses poings se crispèrent.

— Allons! — gronda-t-il, — assez comme cela. Cette femme est morte pour moi. Il faut plus : qu'elle n'ait jamais vécu. Arrière les regrets qui amoindrissent ! Je suis debout ! Je marche vers un autre but que la satisfaction d'une affection égoïste.

Sa voix se fit très douce et il murmura :

— D'ailleurs, Dieu m'a laissé la tendresse de cette enfant. Il m'a fait père. Car Armelle est véritablement une fille pour moi. La paternité est autant un bonheur qu'un devoir.

Il se tut, comme arrêté par cette sensation vague qui nous révèle parfois une autre présence à nos côtés.

Derrière lui, sans qu'il s'en fut aperçu, dans la façade de la maison, une porte vitrée s'était ouverte sans bruit.

Une jeune fille de dix-huit à dix-neuf ans venait de s'encadrer dans la baie de cette ouverture. Et elle demeurait immobile, ne regardant point le paysage, mais l'homme qui le contemplait.

Celle-là, elle devait être la fée de cette demeure, le doux ange du foyer, trop jeune pour être l'épouse du rêveur, assez pour être sa fille, cependant si l'on admettait que l'âge de celui-ci dépassât les apparences de son visage.

Elle demeura ainsi, les regards fixés sur lui, ses mains blanches et fines unies comme pour une prière, les yeux se levant de temps à autre vers le ciel, des yeux profonds, où toutes les tendresses et toutes les piétés mettaient leur lumineuse candeur, mais qui devaient s'allumer quelquefois d'une flamme plus intense, de ses prunelles d'acier comme en devait posséder la vierge lorraine conduisant au combat des cohortes enthousiasmées.

Un mouvement que fit le méditatif personnage lui fit apercevoir la jeune fille debout derrière lui.

Elle rougit légèrement, comme sous le coup d'une surprise. Maiselle se remit si promptement que son compagnon n'eut aucun soupçon de cette confusion passagère.

— Tiens ! dit-il, tu étais là, Armelle? Je ne t'ai pas entendue venir.

— Mon oncle, répondit la jeune fille, d'une voix aussi pure que ses prunelles, la porte était entrebâillée, et d'ailleurs, ajouta-t-elle avec un doux sourire, je n'eusse voulu, pour rien au monde, interrompre votre contemplation.

Celui qu'Armelle appelait «mon oncle» sourit, lui aussi.

Mais il y avait dans ce sourire la même tristesse latente que dans la fixité de sa méditation.

— Enfant, dit-il, je te remercie de ces égards, de cette affection dont tu m'entoures. Mais je me reproche tous les jours de les provoquer, de retenir ta présence ici.

— Pourquoi, mon oncle? demanda la jeune fille, visiblement étonnée.

— Pourquoi ? Mais il me semble que tu dois le comprendre, chère petite.

Elle dit encore, avec une naïveté qui n'était pas feinte :

— Je vous assure, mon oncle, que je ne comprends pas du tout ce que vous voulez dire.

(*A suivre*) PIERRE MAEL.